

25 jan 2013 -13:02

27 janvier : Journée internationale de commémoration de la mémoire des victimes de l'Holocauste

Ce dimanche 27 janvier aura lieu la Journée internationale de commémoration de la mémoire des victimes de l'Holocauste. La Belgique, qui assume actuellement la présidence de l'*International Holocaust Remembrance Alliance*, entend répondre particulièrement au devoir de mémoire des victimes de ce cruel génocide. Cette année, les Nations Unies ont choisi pour thème *Rescue during the Holocaust : the courage to care*.

Il y aura en effet 68 ans, jour pour jour, ce dimanche 27 janvier, que le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau a été libéré. Symbole de l'Holocauste, ce camp et tant d'autres ont été le théâtre de plusieurs millions de morts atroces. Pas moins de six millions de Juifs, mais aussi des Roms, des Sintis, des prisonniers politiques et des homosexuels ont été systématiquement persécutés, brutalisés et assassinés. Cette journée dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste vise aussi à rendre hommage à la mémoire transmise par les survivants. Ceux-ci jouent un rôle décisif dans l'éducation des nouvelles générations afin de garder vivant le souvenir de l'Holocauste. Leurs récits doivent continuer à se perpétuer lors de commémorations afin de lutter contre l'oubli ou la banalisation des souffrances de millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Par la résolution 60/7 sur la Mémoire de l'Holocauste qu'elle a adoptée le 1er novembre 2005, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de proclamer le 27 janvier de chaque année, comme Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Les Autorités fédérales belges s'associent pleinement à cette journée de la mémoire qui constitue un rappel important des enseignements universels de l'Holocauste et du respect des droits de l'homme pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Depuis le mois de mars, la Belgique assure pour une année la présidence de l'*International Holocaust Remembrance Alliance*, organisation intergouvernementale dont les membres se sont engagés à respecter les principes de la déclaration de Stockholm. La présidence belge met en lumière sur le plan international les politiques menées tant au niveau fédéral que par les entités fédérées en matière de travail de mémoire, d'éducation et de recherche sur la Shoah, la promotion des Droits humains et la lutte contre toute forme de racisme et d'antisémitisme.

L'expérience terrible de l'Holocauste nous enseigne également que même pendant cette période des plus sombres de notre histoire, des hommes et des femmes, en Belgique et dans de nombreux pays, ont trouvé le courage de ne pas rester indifférent à l'injustice infligée à leurs proches. Au risque de leur propre vie, ils ont courageusement sauvé nombre d'enfants, de femmes et d'hommes. Ces justes et ces sauveurs n'avaient nullement l'intention de se comporter en héros. Ils ne faisaient que ce qu'ils trouvaient normal de faire: aider et sauver son prochain.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Arlin Bagdat
Directeur général
+32 2 287 41 05
+32 478 32 91 47
arlin.bagdat@premier.fed.be